

Réponse du Conseil administratif à la motion du 17 septembre 2007 de la commission de l'aménagement et de l'environnement, acceptée par le Conseil municipal le 5 novembre 2008, intitulée: «Pour une mobilité combinée moderne: des vélostations dans les gares CEVA!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à poursuivre les démarches pour la réalisation de vélostations, à proximité immédiate de chaque gare CEVA de la ville de Genève (en sus de la vélostation de la place de Montbrillant), et ce en vue de leur ouverture coordonnée avec la mise en service du CEVA;
- à faire de même pour la réalisation de parkings deux-roues motorisés;
- à intégrer des bornes de recharge payantes pour les deux-roues électriques.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif prend acte des demandes du Conseil municipal et poursuit les démarches pour la réalisation des études ci-après:

- dans le périmètre de la gare des Eaux-Vives, une vélostation de 500 places est prévue outre les 100 places en surface déjà prévues. Concernant la gare de Champel-Hôpital, le chiffre de 100 places vélos est évoqué. Cependant, de nombreuses questions sont encore ouvertes concernant cette gare et une éventuelle liaison souterraine avec l'Hôpital, d'où la difficulté de savoir quelle forme prendra le stationnement des vélos à cet endroit;
- pour répondre à la seconde invite, le Conseil administratif prend les dispositions nécessaires afin d'intégrer un parking concernant le stationnement des deux-roues motorisés dans le périmètre de chaque gare CEVA;
- concernant les bornes de recharge payantes, ces dernières seront placées dans un périmètre autour des haltes. A ce stade, le Conseil administratif a étudié diverses options qui lui ont été proposées et qui sont actuellement en cours d'aboutissement quant au choix des partenaires concernés pour la prise en charge technique et le suivi des dites bornes.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani

Le 27 mai 2009.